

# RAPPORT FINANCIER

## 2024



Nous aidons les  
enfants à prendre  
leur avenir en main.



SOS VILLAGES  
D'ENFANTS

# EXERCICE 2024

L'année dernière, la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse a enregistré 19.08 millions de francs de dons.

La Fondation SOS Village d'Enfants Suisse affiche un bon bilan pour l'année 2024, avec des dons se situant dans une fourchette similaire aux années précédentes. Deux aspects sont particulièrement réjouissants : la hausse du volume de dons venant de fondations et la stabilisation des dons provenant des marraines et parrains, qui ne cessaient de décroître ces dernières années. En revanche, une baisse est à constater au niveau des recettes provenant des partenariats avec les entreprises. Quant aux héritages et aux legs, ils sont légèrement en dessous du niveau de 2023, mais continuent néanmoins à contribuer de manière significative – à hauteur d'environ 25 % – au résultat global. Les dépenses liées aux projets sont inférieures par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique principalement par une

utilisation moindre des provisions affectées à des fonds spécifiques. Le résultat de l'exercice reste toutefois positif et s'élève à 0.57 million de francs. Grâce à l'évolution favorable des marchés en 2024, notre résultat financier a joué à nouveau un rôle bénéfique sur le résultat de l'exercice.

Notre fondation est profondément reconnaissante envers tous ses soutiens, dont les dons nous permettent de mettre en œuvre nos programmes, que ce soit dans les villages d'enfants SOS ou sous la forme de renforcement familial, et d'avoir ainsi un impact positif et durable pour les enfants et leurs familles. Notre rapport annuel complet peut être téléchargé sur : [sosvillagesdenfants.ch/actualites/rapport-annuel](https://sosvillagesdenfants.ch/actualites/rapport-annuel)



Dessin de Sina, 8 ans

## SOMMAIRE

- 03 EXERCICE 2024
- 04 BILAN, COMPTE D'EXPLOITATION ET COMPTE DES FLUX MONÉTAIRES
- 07 COMPTABILITÉ RELATIVE À LA MODIFICATION DU CAPITAL
- 11 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- 14 EXPLICATIONS DES DIFFÉRENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION
- 16 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



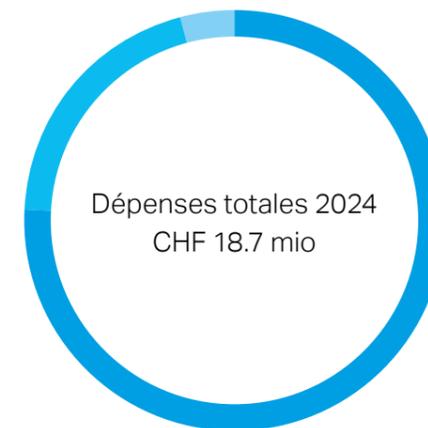
### LABEL DE QUALITÉ ZEWQ

SOS Villages d'Enfants Suisse dispose du label de qualité ZEWQ depuis 1989.

Ce label garantit :

- une utilisation de vos dons à la fois efficace, économiquement rentable et conforme aux objectifs
- des informations transparentes et une présentation des comptes pertinente
- des structures de contrôle indépendantes et adaptées
- une communication sincère et des collectes de fonds équitables

Vous pouvez commander le rapport annuel complet auprès du bureau de SOS Villages d'Enfants Suisse ou le télécharger au format PDF sur : [www.sosvillagesdenfants.ch/actualites/rapport-annuel](https://www.sosvillagesdenfants.ch/actualites/rapport-annuel)



Répartition des dépenses totales de CHF 18.7 millions :

- Programmes 76 %**
- Collecte de fonds 20 %**
- Administration 4 %**



**Doris Albisser**  
Présidente de la Fondation  
SOS Village d'Enfants Suisse

« Renforcer les enfants et les familles, relever des défis, lancer des initiatives essentielles et changer des vies à travers le monde serait impossible sans le soutien de personnes, d'entreprises et d'institutions comme vous. Nous vous sommes infiniment reconnaissants de votre aide. Nous avons hâte d'atteindre de nouveaux objectifs. Nous mettons tout notre cœur dans nos projets afin que filles et garçons grandissent dans un environnement familial et puissent bâtir l'avenir de leur choix. »

## BILAN 2024

ACTIFS	Annexe	31.12.2024 en CHF	31.12.2023 en CHF
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Disponibilités		3 113 670.36	2 922 135.26
Titres	1	7 979 343.00	7 499 496.00
Créances résultant de livraisons et de prestations		28 672.00	26 466.10
Autres créances à court terme			
à l'égard de tiers		82 279.66	43 402.70
à l'égard d'organisations proches		1 573 279.46	1 782 686.72
Comptes de régularisation d'actifs			
à l'égard de tiers		591 465.64	283 758.99
à l'égard d'organisations proches		52 449.00	36 238.00
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>13 421 159.12</b>	<b>12 594 183.77</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>			
Immobilisations corporelles meubles		19 250.00	33 700.00
Actifs immobilisés affectés à un usage précis		4 383.25	6 411.52
Immobilisations corporelles immeubles		33 000.00	49 500.00
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>56 633.25</b>	<b>89 611.52</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>13 477 792.37</b>	<b>12 683 795.29</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS à court terme</b>			
Dettes résultant de livraisons et de prestations			
à l'égard de tiers		288 927.32	530 505.15
à l'égard d'organisations proches		7 166.90	31 360.66
Autres dettes à court terme			
à l'égard de tiers		77 626.30	141 181.50
Comptes de régularisation de passifs			
à l'égard de tiers		105 287.23	115 681.35
à l'égard d'organisations proches		160 422.00	162 831.00
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>		<b>639 429.75</b>	<b>981 559.66</b>
<b>CAPITAL DU FONDS (fonds affectés)</b>			
Fonds avec affectation limitée		3 347 155.28	2 686 155.59
Fonds de la fondation (parrainages)		4 383.25	6 411.52
<b>Total du capital du fonds</b>		<b>3 351 538.53</b>	<b>2 692 567.11</b>
<b>Total des capitaux étrangers</b>		<b>3 990 968.28</b>	<b>3 674 126.77</b>
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>			
Capital propre		1 362 874.00	1 362 874.00
Capital libre		8 123 950.09	7 646 794.52
<b>Total du capital de l'organisation</b>		<b>9 486 824.09</b>	<b>9 009 668.52</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>13 477 792.37</b>	<b>12 683 795.29</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION 2024

	Annexe	2024 en CHF	2023 en CHF
<b>RECETTES ISSUES DES DONNS/CONTRIBUTIONS</b>			
Dons		3 116 702.67	3 346 823.50
Parrainages		3 217 722.85	3 234 596.44
Héritages et legs		4 733 645.85	5 202 797.42
Dons d'entreprises		1 376 726.51	1 518 041.38
Fondations		6 209 487.73	5 279 508.36
Cantons et communes		396 853.70	708 399.97
Ventes de produits		28 822.16	37 225.93
<b>Total des recettes issues des dons/contributions</b>	2	<b>19 079 961.47</b>	<b>19 327 393.00</b>
<b>CHARGES DES PROJETS</b>			
Travail sur les projets		-9 998 040.91	-11 673 400.33
Parrainages internationaux		-2 092 715.62	-2 236 751.91
Travail d'information et défense juridique		-10 000.00	-10 000.00
Dépenses d'accompagnement des projets		-1 380 707.25	-1 667 740.43
Charges de personnel	3	-710 251.31	-681 666.87
Dépenses de voyages et de représentations		-36 883.85	-24 079.70
<b>Total des charges des projets</b>		<b>-14 228 598.93</b>	<b>-16 293 639.24</b>
<b>LEVÉE DE FONDS</b>			
Charges de personnel	3	-1 446 986.16	-1 487 976.22
Dépenses de voyages et représentations		-20 076.24	-24 389.55
Collecte de fonds		-2 332 046.62	-2 357 928.98
<b>Total pour la levée de fonds</b>		<b>-3 799 109.02</b>	<b>-3 870 294.75</b>
<b>ADMINISTRATION</b>			
Charges de personnel	3	-304 315.91	-360 567.52
Dépenses de voyages et représentations		-10 421.95	-3 209.84
Dépenses administratives		-342 743.63	-379 431.64
Dépenses de locaux		-72 028.60	-62 970.45
Dépenses informatiques		-179 686.29	-181 923.92
Amortissements		-37 286.79	-36 807.20
Ventilation des dépenses de locaux et informatiques et des amortissements vers les charges des projets et la collecte de fonds		258 419.32	250 612.10
<b>Total Administration</b>		<b>-688 063.85</b>	<b>-774 298.47</b>
<b>Total des charges</b>		<b>-18 715 771.81</b>	<b>-20 938 232.46</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>364 189.66</b>	<b>-1 610 839.46</b>
<b>Résultat financier</b>	4	<b>861 477.93</b>	<b>1 177 123.99</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>RÉSULTAT AVANT MODIFICATIONS DES FONDS</b>		<b>1 225 667.59</b>	<b>-433 715.47</b>
<b>Fonds avec affectation limitée</b>			
Attribution (externe)		-11 761 763.74	-11 083 273.26
Transfert (interne)		0.00	0.00
Utilisation (externe)		11 100 764.05	12 469 550.82
<b>Fonds de la fondation</b>			
Attribution (externe)		0.00	0.00
Transfert (interne)		0.00	0.00
Utilisation (externe)		2 028.27	5 160.85
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT ATTRIBUTION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>		<b>566 696.17</b>	<b>957 722.94</b>
Attribution du capital libre		-566 696.17	-957 722.94
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

## COMPTE DES FLUX MONÉTAIRES 2024

	Annexe	2024 en CHF	2023 en CHF
Résultat de l'exercice avant attribution du capital de l'organisation		566 696.17	957 722.94
Modification du capital du fonds		658 971.42	-1 391 438.41
Amortissements sur immobilisations corporelles		37 286.79	36 807.20
Recettes/dépenses résultant de gains ou pertes de change sur titres non réalisés	4	-462 108.05	-340 411.13
Gain/perte sur la vente de titres	4	-34 005.88	-28 741.31
Dépenses/recettes distinctes sans effet sur les fonds		-89 540.60	0.00
Diminution Actifs immobilisés affectés à un usage précis		2 028.27	5 160.85
Augmentation/diminution Dettes résultant de livraisons et de prestations		-2 205.90	3 903.60
Diminution/augmentation Autres créances à court terme		170 530.30	-472 746.19
Augmentation/diminution Comptes de régularisation d'actifs		-323 917.65	230 317.76
Diminution/augmentation Dettes résultant de livraisons et de prestations		-265 771.59	43 917.25
Diminution/augmentation Autres dettes à court terme		-63 555.20	40 453.45
Diminution/augmentation Comptes de régularisation de passifs		-12 803.12	22 108.72
<b>FLUX MONÉTAIRES PROVENANT DE L'EXPLOITATION (CASH-FLOW)</b>		<b>181 604.96</b>	<b>-892 945.27</b>
Investissements Immobilisations corporelles		-6 336.79	-10 907.20
Désinvestissements Immobilisations corporelles		0.00	0.00
Investissements Titres	1	-1 056 984.76	-2 585 239.56
Désinvestissements Titres	1	1 073 251.69	2 415 259.00
<b>FLUX MONÉTAIRES PROVENANT D'INVESTISSEMENTS</b>		<b>9 930.14</b>	<b>-180 887.76</b>
Activités de financement		0.00	0.00
<b>FLUX DE FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>MODIFICATION DES DISPONIBILITÉS</b>		<b>191 535.10</b>	<b>-1 073 833.03</b>
<b>VÉRIFICATION MODIFICATION DES DISPONIBILITÉS</b>			
Disponibilités au 1 <sup>er</sup> janvier		2 922 135.26	3 995 968.29
Disponibilités au 31 décembre		3 113 670.36	2 922 135.26
<b>MODIFICATION DES DISPONIBILITÉS</b>		<b>191 535.10</b>	<b>-1 073 833.03</b>

## COMPTABILITÉ RELATIVE À LA MODIFICATION DU CAPITAL 2024

CAPITAL DU FONDS Fonds avec affectation limitée	Rmq.	Solde initial CHF	Attribution CHF (externe)	Transfert CHF (interne)	Utilisation CHF (externe)	Solde final CHF
<b>Afrique</b>						
Éthiopie	1, 3, 6	0.00	2 278 901.00	137 193.65	2 249 612.49	166 482.16
Tchad		1 000.00	0.00	0.00	1 000.00	0.00
Ghana		28 664.94	25 000.00	0.00	25 193.44	28 471.50
Kenya		30 000.00	30 000.00	0.00	30 232.17	29 767.83
Lesotho	2, 7	0.00	91 270.00	233 488.56	324 758.56	0.00
Maroc	3	27 105.50	0.00	100.00	0.00	27 205.50
Niger	3, 4	0.00	533 309.00	24 516.00	542 522.51	15 302.49
Sierra Leone		500.00	0.00	0.00	0.00	500.00
Somalie		2 987.40	0.00	0.00	2 987.40	0.00
Afrique du Sud		8 715.66	15 000.00	0.00	15 116.08	8 599.58
Soudan	3	27 132.45	0.00	300.00	20 154.78	7 277.67
Tanzanie		0.00	21 800.00	0.00	21 800.00	0.00
Afrique centrale		0.00	71 061.00	0.00	71 061.00	0.00
<b>Amérique</b>						
Argentine		0.00	25 000.00	0.00	25 000.00	0.00
Brésil		3 000.00	101 240.00	0.00	41 558.84	62 681.16
Guatemala		0.00	7 000.00	0.00	7 000.00	0.00
Haiti		394.45	0.00	0.00	394.45	0.00
Colombie		0.00	24 000.00	0.00	24 000.00	0.00
Mexique		0.00	90 000.00	0.00	0.00	90 000.00
Nicaragua		0.00	516 790.00	0.00	516 790.00	0.00
<b>Asie</b>						
Inde		6 740.29	608 341.17	0.00	614 876.26	205.20
Israël		0.00	11 910.00	0.00	11 910.00	0.00
Jordanie		26 089.00	0.00	0.00	0.00	26 089.00
Cambodge		0.00	377 250.00	0.00	262 012.15	115 237.85
Liban	3	0.00	0.00	25 000.00	0.00	25 000.00
Népal	3	407 006.54	1 919 430.50	8 050.00	1 403 186.96	931 300.08
Pakistan		16 149.29	0.00	0.00	16 149.29	0.00
Palestine		0.00	605 837.35	0.00	293 622.19	312 215.16
Sri Lanka		10 000.00	10 000.00	0.00	20 000.00	0.00
Corée du Sud		50.00	0.00	0.00	50.00	0.00
Syrie	3	292 146.62	0.00	25 000.00	125 037.43	192 109.19
Vietnam		0.00	10 000.00	0.00	10 000.00	0.00
<b>Europe</b>						
Grèce		0.00	103 940.00	0.00	103 940.00	0.00
Lituanie		0.00	11 000.00	0.00	10 306.42	693.58
Pologne		0.00	20 000.00	0.00	20 000.00	0.00
Suisse	5	59 637.68	85 700.00	23 368.77	168 706.45	0.00
Ukraine	3, 5	330 723.19	0.00	863 424.34	1 194 147.53	0.00

	Rmq.	Solde initial CHF	Attribution (externe) CHF	Transfert (interne) CHF	Utilisation (externe) CHF	Solde final CHF
<b>Thèmes</b>						
Fonds pour les enfants handicapés	1	103 750.98	75 283.00	-126 318.65	0.00	52 715.33
Collecte de pièces Swiss	2	0.00	222 488.56	-222 488.56	0.00	0.00
Fondation pour l'enfance personnel Swiss		33.97	322 700.00	0.00	322 733.97	0.00
Aide d'urgence	3	0.00	969 659.11	-969 659.11	0.00	0.00
Aide d'urgence (enfants en fuite)	4	0.00	600.00	-600.00	0.00	0.00
Parrainages thématiques « Droits des filles et des femmes »	6	480.00	9 895.00	-10 375.00	0.00	0.00
Parrainages thématiques « Éducation »	7	1 290.00	9 710.00	-11 000.00	0.00	0.00
Fonds de compensation Dons de parrainage		1 302 557.63	2 557 648.05	0.00	2 604 903.68	1 255 302.00
<b>Total Fonds avec affectation limitée</b>		<b>2 686 155.59</b>	<b>11 761 763.74</b>	<b>0.00</b>	<b>11 100 764.05</b>	<b>3 347 155.28</b>
<b>FONDS DE LA FONDATION</b>						
Fonds Parrainages		6 411.52	0.00	0.00	2 028.27	4 383.25
<b>Total Fonds de la fondation</b>		<b>6 411.52</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>2 028.27</b>	<b>4 383.25</b>
<b>TOTAL CAPITAL DU FONDS</b>		<b>2 692 567.11</b>	<b>11 761 763.74</b>	<b>0.00</b>	<b>11 102 792.32</b>	<b>3 351 538.53</b>

Pour l'affectation précise de chaque fonds, voir annexe.

#### CAPITAL DE L'ORGANISATION

Capital propre		1 362 874.00	0.00	0.00	0.00	1 362 874.00
<b>Capital libre</b>						
Fonds d'entretien		6 599 530.98	0.00	957 722.94	0.00	7 557 253.92
Autres avoirs libres		89 540.60	0.00	0.00	-89 540.60	0.00
Résultat de l'exercice 2022		957 722.94	0.00	-957 722.94	0.00	0.00
Résultat de l'exercice 2023		0.00	566 696.17	0.00	0.00	566 696.17
<b>Total Capital libre</b>		<b>7 646 794.52</b>	<b>566 696.17</b>	<b>0.00</b>	<b>-89 540.60</b>	<b>8 123 950.09</b>
<b>TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>		<b>9 009 668.52</b>	<b>566 696.17</b>	<b>0.00</b>	<b>-89 540.60</b>	<b>9 486 824.09</b>

#### Remarques

1. Transfert dans le cadre de la volonté du donateur (vers le centre social SOS d'Addis-Abeba, Éthiopie)
2. Transfert du fonds de la collecte de pièces Swiss vers des projets au Lesotho (Quthing)
3. Transfert du fonds d'aide d'urgence vers l'aide d'urgence en Éthiopie (Gode et Lalibela), au Niger (Kantché), en Ukraine, au Maroc, au Népal (Itahari), au Soudan, au Liban et en Syrie
4. Transfert du fonds d'aide d'urgence pour les enfants en fuite vers l'aide d'urgence au Niger (Diffa)
5. Transfert du fonds pour l'Ukraine vers la Suisse, pour les réfugiés ukrainiens en Suisse. SOS Villages d'Enfants Suisse finance des projets de l'association Tipiti à Gilly (VD) et à Rehetobel (AR), où des réfugiés ukrainiens sont accueillis et encadrés.
6. Transfert du fonds Parrainages thématiques « Droits des filles et des femmes » vers des projets en Éthiopie (Hosaena)
7. Transfert du fonds Parrainages thématiques « Éducation » vers des projets au Lesotho (Quthing)

#### Informations concernant les donateurs du capital propre

Lors de sa création, la fondation a repris l'ensemble de l'actif et du passif avec effet rétroactif au 1.1.2006 de l'association Amis suisses des Villages d'Enfants SOS ayant son siège dans la commune de Köniz près de Berne, conformément à son bilan au 31.12.2005.

## COMPTABILITÉ RELATIVE À LA MODIFICATION DU CAPITAL 2023

#### CAPITAL DU FONDS

Fonds avec affectation limitée	Rmq.	Solde initial CHF	Attribution (externe) CHF	Transfert (interne) CHF	Utilisation (externe) CHF	Solde final CHF
<b>Afrique</b>						
Éthiopie	1, 3	289 616.01	2 896 516.27	146 321.65	3 332 453.93	0.00
Tchad		1 000.00	0.00	0.00	0.00	1 000.00
Ghana		23 826.28	25 000.00	0.00	20 161.34	28 664.94
Kenya		0.00	30 000.00	0.00	0.00	30 000.00
Lesotho	2	0.00	162 057.30	206 490.99	368 548.29	0.00
Maroc	3	0.00	0.00	27 105.50	0.00	27 105.50
Niger	3	0.00	628 189.44	24 425.00	652 614.44	0.00
Sierra Leone		500.00	0.00	0.00	0.00	500.00
Somalie		2 987.40	0.00	0.00	0.00	2 987.40
Afrique du Sud		8 836.80	15 000.00	0.00	15 121.14	8 715.66
Soudan	3	0.00	20 000.00	7 132.45	0.00	27 132.45
Tanzanie		0.00	21 800.00	0.00	21 800.00	0.00
Afrique centrale		0.00	45 267.00	0.00	45 267.00	0.00
<b>Amérique</b>						
Argentine		0.00	25 000.00	0.00	25 000.00	0.00
Brésil		3 000.00	60 000.00	0.00	60 000.00	3 000.00
Guatemala		0.00	9 000.00	0.00	9 000.00	0.00
Haïti		394.45	0.00	0.00	0.00	394.45
Colombie		0.00	24 000.00	0.00	24 000.00	0.00
Mexique		0.00	90 000.00	0.00	90 000.00	0.00
Nicaragua	3	0.00	484 738.19	640.00	485 378.19	0.00
<b>Asie</b>						
Inde		24 643.85	1 005 000.00	0.00	1 022 903.56	6 740.29
Jordanie		26 089.00	0.00	0.00	0.00	26 089.00
Népal	3	780 427.72	429 643.96	13 848.00	816 913.14	407 006.54
Pakistan		16 149.29	0.00	0.00	0.00	16 149.29
Sri Lanka		0.00	10 000.00	0.00	0.00	10 000.00
Corée du Sud		50.00	0.00	0.00	0.00	50.00
Syrie	3, 4	198 883.58	450 000.00	419 127.87	775 864.83	292 146.62
Vietnam		0.00	10 000.00	0.00	10 000.00	0.00
<b>Europe</b>						
Grèce		0.00	4 173.30	0.00	4 173.30	0.00
Lituanie		0.00	8 000.00	0.00	8 000.00	0.00
Pologne		0.00	19 930.00	0.00	19 930.00	0.00
Suisse	5	0.00	342 813.20	241 046.28	524 221.80	59 637.68
Ukraine	5	1 038 463.45	471 496.13	-241 046.28	938 190.11	330 723.19

Rmq.	Solde initial CHF	Attribution (externe) CHF	Transfert (interne) CHF	Utilisation (externe) CHF	Solde final CHF	
<b>Thèmes</b>						
Fonds pour les enfants handicapés	1	108 871.83	135 566.00	-140 686.85	0.00	103 750.98
Collecte de pièces Swiss	2	0.00	206 490.99	-206 490.99	0.00	0.00
Personnel Swissair		91 989.01	322 700.00	0.00	414 655.04	33.97
Aide d'urgence	3	0.00	497 363.62	-497 363.62	0.00	0.00
Aide d'urgence (enfants en fuite)	4	0.00	550.00	-550.00	0.00	0.00
Parrainages thématiques « Droits des filles et des femmes »		0.00	480.00	0.00	0.00	480.00
Parrainages thématiques « Éducation »		0.00	1 290.00	0.00	0.00	1 290.00
Fonds de compensation Dons de parrainage		1 456 704.48	2 631 207.86	0.00	2 785 354.71	1 302 557.63
<b>Total Fonds avec affectation limitée</b>		<b>4 072 433.15</b>	<b>11 083 273.26</b>	<b>0.00</b>	<b>12 469 550.82</b>	<b>2 686 155.59</b>
<b>FONDS DE LA FONDATION</b>						
Fonds Parrainages		11 572.37	0.00	0.00	5 160.85	6 411.52
<b>Total Fonds de la fondation</b>		<b>11 572.37</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>5 160.85</b>	<b>6 411.52</b>
<b>TOTAL CAPITAL DU FONDS</b>		<b>4 084 005.52</b>	<b>11 083 273.26</b>	<b>0.00</b>	<b>12 474 711.67</b>	<b>2 692 567.11</b>

Pour l'affectation précise de chaque fonds, voir annexe.

#### CAPITAL DE L'ORGANISATION

Capital propre		1 362 874.00	0.00	0.00	0.00	1 362 874.00
<b>Capital libre</b>						
Fonds d'entretien		7 096 406.51	0.00	-496 875.53	0.00	6 599 530.98
Autres avoirs libres		89 540.60	0.00	0.00	0.00	89 540.60
Résultat de l'exercice 2022		-496 875.53	0.00	496 875.53	0.00	0.00
Résultat de l'exercice 2023		0.00	957 722.94	0.00	0.00	957 722.94
<b>Total Capital libre</b>		<b>6 689 071.58</b>	<b>957 722.94</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>7 646 794.52</b>
<b>TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>		<b>8 051 945.58</b>	<b>957 722.94</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>9 009 668.52</b>

#### Remarques

1. Transfert dans le cadre de la volonté du donateur (vers le centre social SOS d'Addis-Abeba, Éthiopie)
2. Transfert du fonds de la collecte de pièces Swiss vers des projets au Lesotho (Quthing)
3. Transfert du fonds d'aide d'urgence vers l'aide d'urgence en Éthiopie (Gode), Nicaragua (Matagalpa), Niger (Diffa), Maroc, Népal, Soudan et Syrie
4. Transfert du fonds d'aide d'urgence pour les enfants en fuite vers l'aide d'urgence en Syrie
5. Transfert du fonds pour l'Ukraine vers la Suisse, pour les réfugiés ukrainiens en Suisse. SOS Villages d'Enfants Suisse finance des projets de l'association Tipiti à Gilly (VD) et à Rehetobel (AR), où des réfugiés ukrainiens sont accueillis et encadrés.

#### Informations concernant les donateurs du capital propre

Lors de sa création, la fondation a repris l'ensemble de l'actif et du passif avec effet rétroactif au 1.1.2006 de l'association Amis suisses des Villages d'Enfants SOS ayant son siège dans la commune de Köniz près de Berne, conformément à son bilan au 31.12.2005.

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31.12.2024

### Principes généraux de présentation des comptes

Les comptes ont été établis conformément aux recommandations techniques relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC ; en particulier Swiss GAAP RPC 21), au Code suisse des obligations, aux exigences de la fondation ZEWO et aux dispositions statutaires. Les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation du patrimoine, de la situation financière et des recettes de la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse.

### Cercle de consolidation

La Fondation SOS Village d'Enfants Suisse ne possède pas de filiales ni d'institutions partenaires sur lesquelles elle exerce une influence dominante ou sur lesquelles elle pourrait exercer une telle influence en raison d'une gestion ou d'un contrôle communs.

### Organisations proches / Personnes proches / Institutions proches

Sont considérées comme des personnes proches les membres du Conseil et de la Direction de la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse. Sont considérées comme des organisations proches toutes les organisations nationales de SOS Villages d'Enfants ainsi que l'organisation faïtière SOS Villages d'Enfants International. La tâche de SOS Villages d'Enfants International consiste à garantir le respect des principes fondamentaux du travail de SOS Villages d'Enfants ainsi que de ses directives administratives. Les charges des projets (2024 : CHF 14.25 millions ; année précédente : CHF 16.29 millions) sont versées en grande partie à SOS Villages d'Enfants International ou aux organisations nationales de SOS Villages d'Enfants afin d'être redistribuées.

### Principes comptables et principes d'évaluation

Les bases d'évaluation générales conformes au concept global Swiss GAAP RPC et Swiss GAAP RPC 2 s'appliquent. La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis au cours de clôture des devises à la date de la clôture du bilan ; les transactions en devises étrangères sont converties au cours du jour.

	31.12.2024	31.12.2023
EUR	0.9685	0.9297
USD	0.9063	0.8416

### Disponibilités et titres

Ces postes comprennent la caisse, les comptes postaux, les comptes d'espèces auprès de banques ainsi que les titres et placements similaires, tels que les parts dans les fonds de placement. Leur évaluation s'effectue à la valeur nominale (pour les disponibilités) ou à la valeur boursière (pour les titres).

### Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend les avoirs résultant de la vente d'articles. Ils sont évalués à leur valeur nominale. Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances douteuses.

### Autres créances à court terme

Ce poste comprend notamment les paiements anticipés à SOS Villages d'Enfants International pour les dépenses liées aux projets et pour les parrainages en 2025, mais aussi d'autres postes comme les impôts anticipés récupérables, le solde du compte de caution relatif au loyer, les créances envers les assurances sociales et l'Administration fédérale des contributions (division de la TVA), ainsi que les crédits sur les cartes de crédit. Ils sont évalués à leur valeur nominale. Des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les créances douteuses.

### Comptes de régularisation d'actifs

Ce poste comprend les actifs résultant de la délimitation matérielle et périodique des différents comptes de dépenses et de recettes ainsi que les intérêts courus jusqu'à la fin de la période de décompte. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

### Immobilisations corporelles meubles

Ce poste comprend les équipements de bureau et le matériel informatique ainsi que les coûts activés pour la transformation des bureaux. Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles sont inscrits à l'actif s'ils possèdent une valeur nette de marché ou une valeur d'usage, s'ils sont utilisés au-delà d'une période comptable et s'ils dépassent le seuil d'activation de 1 KCHF. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires, en partant d'une durée d'utilisation de cinq ans pour les aménagements intérieurs faits par le locataire et les équipements de bureau, et d'une durée de trois ans pour le matériel informatique. L'actualité de la valeur est vérifiée chaque année.

### Immobilisations corporelles immeubles

Ce poste comprend les coûts de transformation activés suite à l'emménagement, en mai 2022, dans les nouveaux bureaux de la Looslistrasse 15, à Berne-Bethlehem.

### Actifs immobilisés affectés à un usage précis

Ce poste comprend les comptes d'espèces auprès de banques et les titres qui ne peuvent être utilisés que pour des projets concrets ou à des fins précises. Les comptes d'espèces sont évalués à leur valeur nominale. Les titres sont évalués à leur valeur de marché.

### Dettes résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend les dettes qui ont été réglées après la date de clôture du bilan. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

### Autres dettes à court terme

Ce poste comprend les dettes envers les assurances sociales, l'Administration fédérale des contributions (division de la TVA) et l'Administration fiscale cantonale de Genève (impôt à la source). Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

### Comptes de régularisation de passifs

Ce poste comprend les passifs résultant de la délimitation matérielle et périodique des différents comptes de dépenses et de recettes. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

### Fonds affectés à un usage précis

Ce poste comprend deux types de fonds à usage précis :

#### Fonds avec affectation limitée

Résultent de contributions déterminantes dont l'affectation est limitée par le donateur par rapport aux obligations statutaires de la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse.

#### Fonds de la fondation (parrainages)

Résultent lorsque les contributions de parrains/marraines pour leur parrainage ont lieu sous forme de fonds d'épargne.

### Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation fait référence aux fonds résultant d'un autofinancement sans restriction du droit de disposer par des tiers.

### Principes concernant le compte d'exploitation

Le compte d'exploitation est établi selon la méthode de l'affectation des charges par fonction. Il se compose des recettes issues des dons/contributions, déduction faite des dépenses pour les projets, des dépenses pour la collecte de fonds et des charges administratives. Le compte d'exploitation se divise en résultat d'exploitation, résultat financier, résultat extraordinaire et modifications des fonds. Le calcul des dépenses pour les projets, pour la collecte de fonds et pour les charges administratives est effectué conformément aux pratiques définies par ZEWO. Exception faite des dépenses liées aux activités de sensibilisation, les dépenses pour le marketing et la levée de fonds sont affectées au poste des dépenses pour la collecte de fonds. Les autres frais administratifs sont comptabilisés comme charges administratives. Les charges de personnel sont comptabilisées comme charges des projets, dépenses pour la collecte de fonds et charges administratives, en fonction du nombre d'EPT. Les gains et les pertes de change résultant des transferts effectués par SOS Villages d'Enfants International vers les organisations nationales ont été comptabilisés dans le résultat financier pour les comptes annuels 2024.

### Principes concernant les comptes des flux monétaires

Les disponibilités (avoirs en espèces et moyens apparentés aux espèces comme les titres) représentent la réserve de liquidités des organisations sociales à but non lucratif et constituent donc un volume déterminant pour la capacité de prestation et d'action de la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse. Les comptes des flux monétaires montrent la modification des disponibilités et présentent le flux monétaire divisé en activités d'exploitation, d'investissement et de financement. Les comptes des flux monétaires sont calculés selon la méthode indirecte.

### Principes concernant les comptes relatifs à la modification du capital

Les comptes relatifs à la modification du capital montrent l'évolution de chaque fonds affecté par pays, divisé en solde initial, attribution (externe), transfert (interne), utilisation (externe) et solde final. Les attributions (externes) se composent des dons affectés à un but précis.

### Prestations à titre gratuit

Les membres du Conseil de la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse fournissent leurs prestations à titre bénévole. Leurs éventuels frais de déplacement sont également à leur charge.

### Obligations en matière de retraite

Depuis le 1.1.2022, les collaborateurs sont assurés auprès de l'institution de prévoyance commune de l'Asga Pensionskasse Genossenschaft de Saint-Gall pour la prévoyance professionnelle. Le taux de couverture s'élevait à 117.44 % au 31.12.2024. Le plan de prévoyance est basé sur la primauté des cotisations. En cas de découvert, les dispositions légales habituelles s'appliquent en vertu de la LPP. Il n'existe pas d'autres engagements de la part de l'employeur. Une solution d'assurance complète auprès de Swiss Life existait au préalable. La cotisation de l'employeur est reprise sans modification dans les charges de l'entreprise au titre de ses obligations de prévoyance.

### Autres données

Il existe des obligations découlant de contrats de location (jusqu'au 31.3.2027) de 126 KCHF (184 KCHF l'année précédente). À la date de clôture du bilan, il n'existe pas d'autres engagements à caractère conditionnel ou d'autres obligations ne devant pas être portées au bilan au sens de la Swiss GAAP RPC 5.

### Événements postérieurs à la clôture du bilan

Aucun événement postérieur à la date de clôture du bilan susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels 2024 n'est connu.

Avantage économique/ obligation économique et charges de prévoyance en CHF	Excédent de couverture/ découvert	Part économique SOS Villages d'Enfants Suisse		Modification p. r. à l'année précédente ou avec effet sur l'année sous revue	Contributions limitées à cette période
	31.12.2024	31.12.2024	31.12.2023		
Asga Pensionskasse Genossenschaft	0.00	0.00	0.00	0.00	122 757.85

Contributions limitées à cette période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel		Dettes envers l'institution de prévoyance	
	2024	2023	31.12.2024	31.12.2023
Asga Pensionskasse Genossenschaft	122 757.85	126 885.60	57 189.40	63 988.10

## EXPLICATIONS DES DIFFÉRENTS POSTES DU BILAN

	31.12.2024 en CHF		31.12.2023 en CHF	
<b>1. Titres</b>				
Obligations Suisse	3 324 437.00	41.66 %	3 347 871.00	44.64 %
Obligations Étranger	180 866.00	2.27 %	90 270.00	1.20 %
Actions Suisse	1 823 085.00	22.85 %	1 742 411.00	23.23 %
Actions Étranger	1 877 818.00	23.53 %	1 570 515.00	20.94 %
Autres produits	773 137.00	9.69 %	748 429.00	9.98 %
<b>TOTAL TITRES*</b>	<b>7 979 343.00</b>	<b>100.00 %</b>	<b>7 499 496.00</b>	<b>100.00 %</b>
*) dont actifs mis en gage pour garantir des engagements propres (non utilisés à la fin de l'année)	4 026 897.00		3 493 539.00	

Il n'y a pas eu de transferts majeurs au sein des catégories d'immobilisations au cours de l'année sous revue. Au total, la part des obligations a baissé pour atteindre 43.9 % (-1.9 pp) au 31.12.2024, la part des actions a augmenté de 2.2 points de pourcentage (pp) pour atteindre 46.4 %.

## EXPLICATIONS DES DIFFÉRENTS POSTES DU COMPTE D'EXPLOITATION

	2024 en CHF		2023 en CHF	
<b>2. DONS</b>				
Dons non affectés à un usage précis	7 289 375.57	38.20 %	8 206 893.81	42.46 %
Dons affectés à un usage précis	9 194 220.69	48.19 %	8 450 295.40	43.72 %
Parrainages affectés à un usage précis	2 567 543.05	13.46 %	2 632 977.86	13.62 %
Ventes de produits	28 822.16	0.15 %	37 225.93	0.19 %
<b>TOTAL DES DONS/CONTRIBUTIONS</b>	<b>19 079 961.47</b>	<b>100.00 %</b>	<b>19 327 393.00</b>	<b>100.00 %</b>

Le volume des dons en 2024 s'élevait à 19.1 mio CHF, légèrement en dessous du volume de l'année précédente (19.3 mio CHF). Les différents segments ont évolué de manière différente en 2024. Il est réjouissant de constater un volume plus élevé dans le segment des fondations ainsi qu'une stabilisation dans le segment des parrainages au niveau de l'année précédente. En revanche, une baisse des revenus provenant des partenariats d'entreprise a été constatée. Le résultat du segment Héritages et legs a certes reculé par rapport à l'an dernier, mais il a de nouveau contribué de manière significative au résultat global à hauteur d'environ 25 %. Dans l'exercice sous revue, la part des dons affectés à un usage précis par rapport à l'ensemble des dons a augmenté pour atteindre 61.64 % (+4.30 pp comparativement à l'année passée).

	2024 en CHF	2023 en CHF
<b>3. CHARGES DE PERSONNEL</b>		
Salaires et rémunérations	2 108 863.39	2 145 978.22
Dépenses pour l'assurance sociale	314 777.19	321 297.35
Prestations de tiers	0.00	3 533.10
Dépenses pour le recrutement de personnel	1 950.00	37 182.50
Autres frais de personnel	35 962.80	22 219.44
Dépenses de voyages et de représentations	67 382.04	51 679.09
<b>Charges de personnel</b>	<b>2 528 935.42</b>	<b>2 581 889.70</b>
Nombre de collaborateurs (au 31.12)	27	28
Nombre de postes à temps plein (au 31.12)	19.8	21.9
Nombre moyen de postes à temps plein	20.2	20.9
Montant global (en CHF) des rémunérations versées aux membres de la Direction	659 475.00	458 672.25

Les charges de personnel ont légèrement diminué de 52 954 CHF (-2.1 %) en raison de divers facteurs (p. ex. coûts de recrutement réduits, suppression d'un poste dans la levée de fonds). La structure prévoyant une direction à 3 membres et 2 membres supplémentaires pour former la direction élargie a été abandonnée en 2024. La direction se compose depuis 2024 de cinq membres opérationnels. En 2023, les rémunérations de ces cinq personnes/postes s'élevaient à 682 402.25 CHF. Par conséquent, les rémunérations ont diminué de 22 927 CHF en 2024.

### 4. RÉSULTAT FINANCIER

Intérêts perçus Placements à court terme	26 064.18	7 863.64
Recettes réalisées sur les titres	72 579.13	40 251.03
Gains sur le cours de titres non réalisés	521 110.55	396 705.00
Gains sur le cours de titres réalisés	58 964.83	73 293.30
Écarts de cours	71.68	0.45
Écarts de cours Dépenses projet CVI	325 665.89	834 603.51
<b>Produits financiers</b>	<b>1 004 456.26</b>	<b>1 352 716.93</b>
Charges d'intérêts	0.00	0.00
Pertes sur le cours de titres réalisées	-24 958.95	-44 551.99
Pertes sur le cours de titres non réalisées	-59 002.50	-56 293.87
Frais pour la gestion des portefeuilles de titres	-54 311.09	-50 223.90
Autres frais (courtage, etc.)	-1 330.39	-2 284.83
Écarts de cours	-3 375.40	-22 238.35
Écarts de cours Dépenses projet CVI	0.00	0.00
<b>Charges financières</b>	<b>-142 978.33</b>	<b>-175 592.94</b>
<b>TOTAL RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>861 477.93</b>	<b>1 177 123.99</b>

L'indice SMI a enregistré en 2024 une performance positive (+4.2 %). L'évolution généralement positive des marchés boursiers a également eu un impact sur nos portefeuilles (les deux portefeuilles affichant une performance positive en 2024). En outre, SOS Villages d'Enfants International nous a transféré en 2024 un montant sous forme de gains de change provenant des paiements aux organisations nationales (pour le compte de SOS Villages d'Enfants Suisse). En conséquence, le bilan financier 2024 s'avère positif, tout comme en 2023. En 2024, les frais pour la gestion des portefeuilles de titres et les autres frais (courtages, etc.) étaient légèrement supérieurs à 2023 (+3133 CHF).



## Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de Fondation SOS Village d'Enfants Suisse, Bern

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe (pages 4 à 15) de Fondation SOS Village d'Enfants Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont pas soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'organisation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

PricewaterhouseCoopers AG

Astrit Mehmeti  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Kerstin Baumgartner  
Experte-révisseuse agréée

Bern, le 5 juin 2025

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, 3001 Bern  
Telefon: +41 58 792 75 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Dessin de Yuri, 8 ans

